

Campagne BDS - lettre d'informations n°1 – juillet 2010

Depuis son congrès de mai 2009, l'AFPS est engagée clairement dans la campagne BDS dont les conditions de mise en œuvre ont été posées au Conseil National de Mars 2010.

BDS pourquoi ? : Extrait du Conseil National du 28 mars 2010

(...) la campagne BDS constitue un enjeu majeur pour l'intervention des citoyens en France, en Europe et ailleurs dans le monde contre l'impunité d'Israël.

L'AFPS confirme donc pleinement son engagement dans cette campagne, dont elle considère les trois dimensions comme inséparables : le boycott va de pair avec le désinvestissement, et tous deux doivent déboucher sur les sanctions, à commencer par la suspension de l'accord d'association UE-Israël, dont Tel-Aviv viole quotidiennement l'article 2 « fondant » cet accord sur les droits humains.

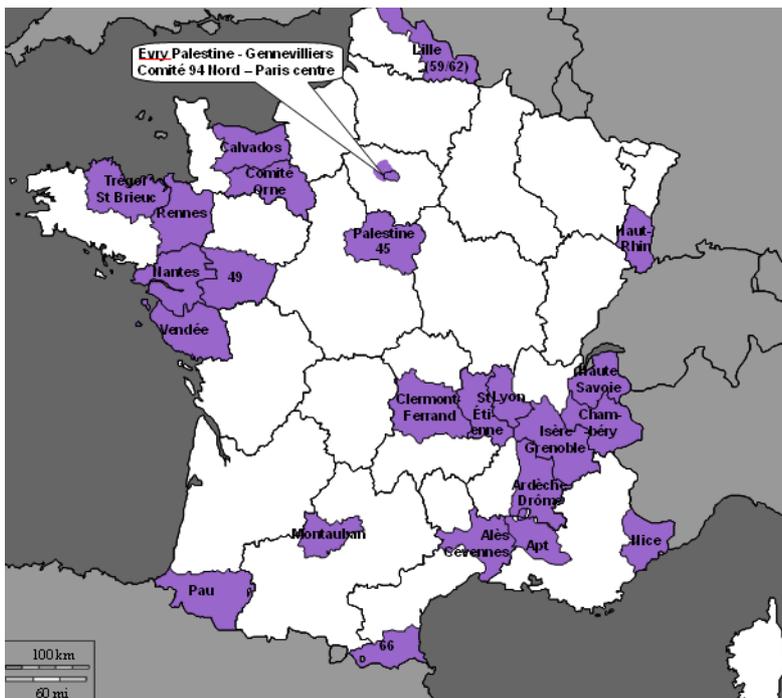
(...) les militants continueront à s'appuyer sur le droit international, européen et français pour mettre en accusation l'inaction des autorités françaises, et se concentreront, s'agissant du boycott, sur les produits issus des colonies israéliennes de Cisjordanie, et la dénonciation de leur non-traçabilité.

L'AFPS, en outre, ne limitera pas son action au terrain commercial : elle entend la déployer de manière appropriée sur les terrains universitaire et culturel, voire sportif.

L'objet de cette « lettre d'informations » est de rendre compte des actions menées sur le terrain par les groupes locaux.

BDS : sur le terrain

Une trentaine de groupes locaux de l'AFPS ont déjà réalisées une ou plusieurs actions de Boycott. Ils se sont, le plus souvent, regroupés en collectif avec d'autres associations de solidarité avec la Palestine, des partis politiques et/ou des syndicats. L'essentiel des actions porte sur Soda Club et la plupart des autres sur les fruits et légumes Agrexco.



BDS : Comment faire?

BDS Mode d'emploi :

Pour soutenir et développer les actions BDS des groupes locaux, un mode d'emploi composé de plusieurs annexes notamment une liste des produits des colonies (Soda Club, Ahava, et Agrexco), un mode opératoire des actions et quelques éléments sur le volet juridique du boycott, a été élaboré. Le contenu détaillé de ces fiches ainsi que leurs annexes sont disponibles sur le site de l'AFPS

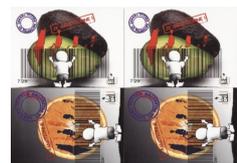
<http://france-palestine.org/mot39.html>

Matériel :

une affiche



une plaquette



[voir la page du site](#)

Dernières actualités!!!

[BDS ; Sanctions contre Israël - Articles](#)

Ce mois -ci :

Un beau résultat obtenu par le GL de Trégor,
**le certificat d'origine mensonger du fabricant
de gazéificateur Soda Club**



Toutes les actions des groupes locaux sur le site de l'AFPS

[Écho des groupes locaux](#)



Action BDS à Albertville



Action BDS à Evry



Action BDS Alès
Cévennes

Les GL dans la presse :

Les actions des groupes sont régulièrement citées dans la presse quotidienne régionale :

- Ouest France : [Le 31 mars 2010 - le 18 mai 2010](#)

- La Montagne : [Le 21 mai 2010](#)

- le Dauphiné, Le Trégor, La Marseillaise...

et aussi sur des chaînes de télévisions locales :
[reportage sur la chaîne Clermond 1ère](#)

- le télégramme :



Et aussi....

Interventions en direction des Pouvoirs Publics et associations

Ministres : courrier à Lagarde/Idrac/Woerth 12/10/2009 – Soda Club + Agrexco - + relance 2/11/09 + relance 14/01/10 (avec mention Ahava) + lettre à François Baroin 2/08/2010 – Soda club.

Direction des Douanes : courrier au DG du 26/02/2010 – Soda Club/contravention douanière - réponse partielle du 30/06/10. Nouveau courrier du 8/07/10

DGCCRF : courrier à la DG du 26/02 + - Soda Club/fraude à l'origine ; réponses d'attente...en attente de la réponse des Douanes sur le « certificat d'origine »

Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) : courrier du 7/03/10 sur spot télévisé Soda Club ; réponse du 17/03/10

Associations de consommateurs : courrier à une dizaine d'associations en mars 2010; 2 réponses, active (CGT/Indecosa 19/04/10, avec saisine propre de la DGCCRF) et formelle (UFC 23/03/10)

Ces lettres envoyées aux instances nationales, ont été largement relayées par les GL engagés dans les actions BDS ; en ce qui concerne les Douanes et la DGCCRF, les réponses reçues par les GL « renvoient » à la décision de la tutelle de ces directions.

Deux exemples d'interventions des élus

- **Daniel Garrigue député de Dordogne**, le 7/02/10 sur les propos du Premier Ministre au dîner du CRIF

- **Ville de St Pierre des Corps** : vœu de soutien à la campagne BDS contre les produits des colonies (18/12/09)

Le point sur les actions judiciaires en cours

Bordeaux : appel en cours du jugement de 1^{ère} instance (10/02/10) contre Sakina Arnaud ; jugement prévu en septembre

Orléans : plainte déposée suite à un panneau exposé devant la maison des associations d'Orléans (09/10), lors de la semaine pour la Palestine, et appelant au boycott. Audition par la police judiciaire le 10/02/10. Convocation le 18/06/10 par le procureur qui a « notifié un rappel à la loi... », sans autre suite à ce jour.

Alençon : plainte du BNCVA suite à action à Carrefour le 13/02/10. Audition à l'hôtel de police de quelques militants du Collectif Orne France Palestine le 30/03/10, puis de 2 autres le 7/05/10. Pas de suite du procureur à ce jour. A noter que lors de la dernière audition, les militants ont déposé une plainte contre X, pour tromperie sur la marchandise sur 2 produits (Soda Club et avocats Carmel)

Mulhouse : plainte du BNCVA, contre 5 militants du Collectif du Haut Rhin pour diffusion d'un tract appelant au Boycott le 26/09/2009. Convocation devant le tribunal correctionnel le 13/09/2010